

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —)	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le
Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

On devrait bien rassembler en une brochure d'éducation politique toutes les prophéties de M. Léon Blum — ce Nostradamus à la manœuvre — avec la réponse des événements. Cela ferait une jolie collection de démentis. Il apparaîtrait ainsi ce qu'il est : le Prophète infatigable de l'erreur !

Mais pourquoi M. Léon Blum s'acharne-t-il avec une fureur débile contre le gouvernement Daladier qu'il attaque à propos de l'Espagne, à propos des réfugiés, à propos d'Hitler, à propos de Mussolini, à propos de tout ? Il a des crises de rage, il fait des scènes comme une femme nerveuse qui se soulage de son impuissance en brisant par terre les vases et les porcelaines !

Enfin, qu'est-ce que ça signifie ? Est-ce une revanche de ses propres échecs qu'il essaye de prendre ? Mais, alors, une revanche sur qui ?

Ce sont les événements qui ont condamné M. Léon Blum et sa politique de tireuse de cartes. Ces succès n'ont hérité de lui que le mal qu'il a fait ! Et s'il leur en veut de s'efforcer à le réparer, il serait tout re même plus élégant à lui de ne pas trop le laisser voir.

Au lieu de s'abandonner au délire prophétique, il ferait mieux de méditer sur ce qui lui est arrivé ; au lieu de projeter ses vœux sur l'avenir, qu'il regarde plutôt en lui-même ; au lieu de trépaner avec une fureur sacrée sur son trépidé de fer qu'il s'assoie tranquillement dans un fauteuil propice aux silencieuses méditations et qu'il cherche seulement à comprendre un peu pourquoi il a perdu tout crédit...

On ne le croit plus !

Non ! On ne le croira jamais plus ! Et ce n'est pas seulement parmi les « bourgeois » ou les intellectuels qu'il est ainsi discrédité. Il rencontre désormais presque autant d'incrédulité parmi les dévôts de son propre parti. Ces derniers n'ont pas eu besoin de réfléchir profondément pour exécuter beaucoup leur sens critique... Ils ont vu ! Ils ont été instruits par l'expérience des faits. Ils ont constaté. En comparant ce qui leur arrivait à ce que M. Léon Blum leur avait promis, il ne leur était pas difficile de s'apercevoir que c'était toujours exactement le contraire. Bref, en politique, il est maintenant ce qu'en affaire on appelle un « failli ».

Et si on ne le croit plus, c'est parce qu'il a bien fallu se rendre compte qu'il a toujours trompé ceux qui avaient eu foi en lui. Non pas volontairement, certes. Il n'aurait pas demandé mieux que de réussir. Il voudrait bien dire la vérité ; il ne peut pas ! Mais peu importe de qui c'est la faute si le démon de l'erreur habite en lui, s'il a été accablé dès avant sa naissance de ce don funeste qui le condamne à ne prédire que des mensonges ; à ne prévoir que ce qui ne se produira pas ! Peu importe de qui c'est la faute si la seule infailibilité de ce Prophète, c'est de se tromper.

Seulement, cela ne le qualifie pas pour maudire ses successeurs. Il ferait bien de le reconnaître et s'engagerait ainsi les rappels humiliants auxquels il s'expose quand il prend des postures de juge et d'accusateur.

Notre éminent confrère, L.-A. Gaboriaud directeur de l'Ere Nouvelle, qu'il avait pris à partie parce que celui-ci réclame des mesures qui n'ont pas son agrément, rappelait hier avec une cruelle courtoisie à M. Léon Blum quelques-unes — parmi les plus célèbres — de ses prophéties et les démentis qui leur furent infligés par les événements.

M. Léon Blum reproche au gouvernement Daladier de n'avoir pas « prévu » l'exode des 400.000 réfugiés espagnols. Comment aurait-il pu le faire, puisque :

« ...au moment, écrit M. L.-A. Gaboriaud, où Barcelone s'effondrait MM. Négrin et Léon Blum affirmèrent que la ville était imprenable, que la Catalogne résisterait victorieusement, que cette grande province républicaine deviendrait, en somme, le tombeau de Franco et de son armée. Mais, messieurs, si le gouvernement français que vous aviez assourdi de vos cris, s'était cru, cependant, autorisé à prévoir le contraire de vos prévisions, vous n'eussiez pas manqué, vous les infatigables, de l'accuser de

« légèreté, sinon de trahison d'intérêts sacrés. »

« Pauvres de nous ! Et pauvre M. Léon Blum qui, au moment où Hitler allait régner sur toute l'Allemagne, déclarait, avec une autorité plus sûre de soi encore que celle de Moïse et d'Isaïe, que le Führer avait complètement échoué et qu'il ne serait jamais le maître du Reich. »

« Pauvre M. Léon Blum qui, lorsqu'il présidait aux destinées de notre pays, en qualité de président du Conseil de ce célèbre gouvernement de Front populaire dont personne n'oublie les fastes, pauvre M. Léon Blum qui, quelques heures avant de faire la déclaration, proclamait alors, à tous les échos de France et du monde, qu'on ne le ferait jamais... »

Quoi qu'il en soit, notre confrère de l'Ere Nouvelle est encore indulgent pour ce « pauvre M. Léon Blum » car il en a commis bien d'autres prophéties de même valeur y compris celle où, 15 jours avant la fuite du Négus, il annonçait son triomphe sur l'armée italienne et encore celle où il prédisait l'ouverture à la date fixée de l'Exposition universelle qui devait être la gloire immortelle du Front populaire.

On devrait bien, un jour, rassembler dans une brochure d'éducation politique toutes les prédictions de ce Nostradamus à la manœuvre avec la réponse des événements. Cela ferait une jolie collection de démentis.

Il l'aurait bien mérité. Quand on a donné des preuves aussi éclatantes d'incapacité, de manque absolu de clairvoyance et de sens politique, on est beaucoup plus qualifié pour recevoir des leçons que pour en donner.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Le bel Age

N'allez pas croire qu'il s'agisse là de la vie humaine dans sa fleur, de la jeunesse. La science a encore fait des siennes : le bel âge c'est celui de la maturité. Vous n'y attendrez, et peut-être ne serez-vous pas pressé, qu'aux environs de la cinquantaine année ! D'une enquête menée par un de nos confrères et à laquelle ont pris part tous les savants qualifiés, il résulte, en effet, que les facultés de l'homme naissent avec l'âge et qu'il faut jusqu'à l'âge de la cinquantaine pour que la vieillesse et la légende de la fontaine de jeunesse ne soient que l'œuvre de l'imagination. Voilà qui peut s'appeler une conquête pratique de la science, d'un intérêt tangible évident, positif et dont les avantages éclatent à tous les yeux.

Les cinquante ans ne sont pas les seuls à s'en réjouir ; ceux qui gravissent la montagne de la vie et approchent du point jusqu'ici qualifié de culminant comme ceux qui en descendent le reconforment. Mais on peut dire, d'ailleurs, que les gens qui frisent ou qui dépassent la cinquantaine ont, de tous, les moins surprises en cette affaire, car ils ont déjà le témoignage de leur conscience qui leur permettrait de constater avec une ironie et intime satisfaction, que leur vertu — au sens latin de force intellectuelle et morale et même physique — résistait mieux à l'outrage d'un demi-siècle qu'ils ne l'avaient supposé à un âge plus tendre.

D'ailleurs, la littérature ne les avait-elle pas préparés à la joie de cette réhabilitation ? Le théâtre, en particulier, a beaucoup fait pour eux, et c'est une supériorité de notre théâtre contemporain sur le théâtre classique, même en ses chefs-d'œuvre, d'avoir eu le courage de prodiguer que l'homme à cheveux gris est le plus irrésistible de tous les soupriants, tandis que Molière, pour avoir sur quelques dévôts personnels de valetudinaire, avait eu le tort de généraliser, en nous montrant, par exemple, Arnolphe amoureux sentie, ridicule en dépit de la fleur de ses 45 ans. Combien l'observation n'est-elle pas plus vraie chez nos auteurs modernes qui ne font adorer que des ingénieurs en chef, des lieutenants-colonels ou des amoureux de la femme formés par trente ans de galanterie ? Et n'est-ce point justifié, du reste, par les confidences de celles qui, mieux instruites aujourd'hui du bonheur véritable, préfèrent à l'union, le Monsieur sérieux au jeune homme ?

Informations

Au Sénat

Dans la séance de mardi après-midi, le Sénat a discuté les interpellations sur la protection du commerce de détail. M. Victor Constant demande un aménagement de la taxe sur le chiffre d'affaires et la réforme de la patente.

M. St-Maur dit que le petit commerce doit bénéficier des allocations familiales. M. Gentin, ministre du commerce, rappelle que pour défendre les petits commerçants, le Gouvernement a déjà, par décrets-lois, interdit les camions-bazars, réglementé les groupements de consommateurs, prolongé jusqu'au 1^{er} avril 1939 l'interdiction d'ouvrir de nouveaux magasins à prix unique, soumis à autorisation toute ouverture de fonds de commerce par un étranger.

M. Patenôtre, ministre de l'économie nationale, indique comment le Gouvernement a appliqué un contrôle sévère des prix pour éviter leur élévation au lendemain d'un décalage monétaire. Un ordre du jour de confiance est voté à mains levées.

M. Azana rentre-t-il en Espagne ?

Le président Azana a reçu de M. Négrin un télégramme lui demandant si, au nom du gouvernement républicain, il venait à Madrid dès que possible, afin d'assurer la marche normale et constitutionnelle de ce gouvernement.

Le télégramme ajoute que l'ordre public est parfaitement assuré et que la population manifeste son adhésion aux décisions gouvernementales.

Faisant état des pourparlers en cours pour mettre fin à la guerre civile, le président Azana a télégraphié dimanche à M. Négrin pour lui exprimer une fois de plus son point de vue favorable à un armistice.

On affirme que M. Azana serait tout disposé à démissionner si le gouvernement républicain obtient l'assurance formelle qu'il ne sera pas exécuté de représailles.

Le nouveau ministère belge

M. Pierlot a constitué le nouveau cabinet. En communiquant la liste de ses collaborateurs, M. Pierlot a notamment déclaré :

« Le gouvernement s'appuiera sur une majorité parlementaire, sur la droite prise dans son ensemble, et sur la gauche socialiste prise dans son ensemble. Si cette condition n'était pas obtenue, il ne pourrait pas assurer la charge du pouvoir. »

Le réarmement en Angleterre

Le grand débat à la Chambre des communes sur la défense nationale a été ouvert par sir John Simon, chancelier de l'Echiquier, en présentant la résolution autorisant le gouvernement à dépenser de 400 à 800 millions de livres les sommes pouvant être obtenues par recours à l'emprunt pour financer le réarmement et à étendre ce financement aux mesures de défense civile, protection contre les raids aériens, constitution de réserves alimentaires, etc.

Contre les attaques aériennes

En Angleterre, les progrès rapides faits dans la fabrication des abris anti-aériens en acier permettront d'en commencer la distribution aux chefs de famille des régions les plus exposées aux attaques aériennes.

Dès lundi prochain, 17.000 abris seront distribués.

Le conclave s'ouvrira le 1^{er} mars

La congrégation des cardinaux s'est réunie mardi matin, 52 cardinaux, dont 30 italiens et 22 étrangers étaient présents.

La congrégation a décidé que le conclave s'ouvrira officiellement le 1^{er} mars prochain, dans l'après-midi, 62 cardinaux y participeront.

Après cette réunion, les deux commissions spéciales nommées pour prendre les dispositions particulières en vue du prochain conclave se sont réunies.

Les travaux dans la cour de Saint-Damase et dans les loges de Raphaël sont déjà commencés.

S'il faut tirer une conclusion des résultats de l'enquête dont nous avons parlé, et il semble bien qu'elle s'impose, ce n'est pas seulement une révolution platonique qui s'affirme ainsi dans les mœurs. La génération d'hier disait volontiers et même un peu fort : « Place aux jeunes ! » ; il va lui falloir déchanter à présent, puisque ce sont les démiens de la vieillesse qui sont proclamés les maîtres du jour. Les adolescents qui avaient la prétention d'écarteler ceux-ci du champ d'action n'auront plus qu'à s'effacer devant leurs aînés triomphants. Peut-être les choses y gagneront-elles en sagesse ; l'école de l'expérience est la seule dont les enseignements soient vraiment profitables.

Daniel BRICE.

Avions américains à la France

L'opposition qui, au cours des dernières semaines, menaçait de provoquer un débat sur la politique extérieure de l'administration, à la suite des révélations faites au cours des séances secrètes de la commission sénatoriale de l'armée a sensiblement modifié son attitude.

La publication de minutes des séances de cette commission, à propos des ventes d'avions à la France, a ôté à l'opposition une grande partie de son argumentation qui était surtout basée sur le silence du gouvernement à propos des négociations engagées avec la France.

Originale statistique !

Le chef de la police fédérale des Etats-Unis vient de faire publier par ses services une statistique assez originale sur la fréquence des délits commis aux Etats-Unis.

Si l'on en croit cette « horloge du crime », un vol aurait lieu aux Etats-Unis toutes les 40 secondes, un vol avec effraction toutes les 10 minutes 15 secondes, un vol à main armée toutes les 9 minutes ; un vol de voiture toutes les 2 minutes 15 secondes, un assassinat toutes les 39 minutes.

En matière de consolation, cette statistique prouve, par ailleurs, que dans 95 0/0 des cas, la police américaine arrive à retrouver le coupable.

EN PEU DE MOTS...

Le parti socialiste français constitué par l'Union des possibilistes, en 1901 s'appellerait désormais parti républicain socialiste.

Au tribunal de commerce de Beauvais, l'installation solennelle d'une femme a eu lieu : Mme Lesueur, propriétaire d'un magasin de nouveautés, récemment élue juge à ce tribunal.

Dans les milieux allemands compétents, on dément la nouvelle venant de Moscou, sur l'achat d'une île finlandaise par le Reich.

Le gouvernement égyptien a décidé de reconnaître « de jure » le gouvernement de Burgos.

A l'occasion de l'ouverture à Genève de la XIII^e Conférence internationale de l'Entente internationale anti-communiste, celle-ci a organisé une exposition consacrée à la technique de la propagande contre le communisme.

NOS ÉCHOS

Paderewski.

Le célèbre pianiste, admirable virtuose et grand artiste, est à Paris. On sait qu'il fut, après la guerre, Président de la République polonaise et lui, du moins, est toujours un ami fidèle de la France. C'est le moment de glaner quelques anecdotes. En voici une qui fait honneur à son caractère :

On ignore généralement que, tout au début de sa carrière d'émigré, Paderewski réussit à prendre au grand Paderewski une commandite d'un million. Ce furent trois Français, MM. de Dion, Henri Letellier et André Vincent, qui prirent la suite du célèbre pianiste. Mais quand un doute vint sur la valeur des expériences de Paderewski, Paderewski se considéra comme moralement responsable des agissements de son compatriote et remboursa aux trois Français les sommes qui avaient été déjà payées par eux.

Scrupule qui coûta au virtuose six à sept cents nouveaux milliers de francs.

Un jour, de passage à Marseille, Paderewski apprit que Clemenceau était aussi dans la vieille cité phocéenne ; il alla lui rendre visite :

« Je ne vous ai jamais entendu jouer, dit-il, mais je voudrais vous entendre... »

C'est facile.

Tous deux descendirent au salon de l'hôtel. Et l'artiste se mit à jouer tout ce qui lui passa par la tête. Au bout d'une demi-heure, il se leva :

« Sapristi ! s'exclama-t-il, j'ai oublié ma femme dans le fiacre... »

Lorsqu'il racontait cette histoire, Clemenceau ajoutait :

« Voilà comment il faut être. Il faut de temps en temps oublier sa femme dans le fiacre ! »

A New-York, il recevait quelques amis. Le dîner fut exquis. Paderewski chargea un maître d'hôtel de transmettre ses félicitations au chef :

« Allez dire au chef, précisait-il, que le poisson était une pure merveille, le rôti une pièce superbe, et la glace un chef-d'œuvre insurmontable. »

Deux minutes plus tard le message était de retour.

Le chef remercia M. Paderewski de ses compliments, mais s'étonna qu'il n'ait rien dit du potage, qui lui aussi était extraordinaire !

Et comme Paderewski restait tout de même sidéré, le message ajouta :

« Monsieur serait-il content si la critique ne louait que trois morceaux sur les quatre qu'il joue d'habitude ? »

« Les Vacanciers »

XIX. — Une excursion dans le midi à Carcassonne et à Toulouse

Tout le monde s'enfonça ensuite dans la vieille cité circulant dans ces étroits passages, admirant ogives, auvents, fenêtres à meneaux de ces maisons à jadas qui se mirent par la suite à la mode renaissance.

On visita la basilique Saint-Nazaire, bijou serti dans cet impressionnant corin et le colonel s'extasiait sur la pureté du style, sa noblesse, son harmonie dans ce mélange de roman et de gothique, sur l'élégance des tourelles, des balustres, des corniches si finement sculptés et l'originale allure de son clocher roman.

Evidemment, ce qui intéressait le plus Mme de Lablainie c'était ce théâtre où les plus grands tragédiens sont venus rugir le drame antique seul adaptable à un tel décor et elle voulut bien déclarer qu'elle reviendrait un jour de représentation car ses amies de Paris lui avaient parlé de ces impressionnantes journées se terminant par l'embrasement de la Cité, évoquant l'incendie de l'altière forteresse.

Oh ! oui, Madame se permit de dire un touriste qui n'était pas dépourvu de culture, cela vaut vraiment le voyage que cette contemplation d'un tel embrasement évoquant l'incendie des tours, des créneaux, immense brasier allumé par les fulgurants brandons, l'huile ignivore, platonique ou vulcanique vision où il ne manque dans cette décapitation de la pyrotechnie moderne que les râles des agonisants, les hurlements d'horreur, les clameurs des blessés et le sauve-qui-peut des assaillés...

Mais le guide, qui vraiment avait un soin particulier de nos jeunes amoureux, leur expliquait la tragique histoire de cette noble châtelaine et de ce troubadour qui, sur la paille humide des cachots, furent unis dans la mort. Et on affirme, racontait-il, que de longtempes les méandres des lisses et des tours ont répercuté la lyrique plainte de ce chanteur dont l'âme transmuée en colombe fut abattue dans son voluptueux essor par un brutal arbalétrier...

— Voyez donc, noble Ghislaine, châtelaine de mon cœur, combien cette visite nous instruit sur la fidélité des amours... dit André... Et, elle, se pelotonnant, toute confiante, sous son épaule, ajoutait : la noblesse des sentiments a été de tous les temps et cher André, soyons heureux de les perpétuer...

S'isolant de la foule, ils redescendirent par la porte d'Aude et dans une dernière et nostalgique halte leur regard attendri s'élevait vers la majesté de l'enceinte où sur la « Tour Pinthe », ils évoquaient le fantôme de ce Roger de Trencavel, grande figure, chargée de fers, irradiant les créneaux de sa vaillance chevaleresque.

En pèlerins émus, ils regagnèrent la ville basse où les attendait l'auto de petite mère qui déjà fatiguée renonça à suivre ces messieurs désirant aller voir de près la gigantesque maçonnerie de Saint-Vincent dont le clocher de 54 mètres de hauteur est encore une étonnante exaltation de la foi médiévale, mais qui, aux yeux du colonel, était d'autant plus intéressante qu'il avait servi de point géodésique pour Delambre et Méchain chargés par la Convention de la mesure du méridien terrestre.

On fit le tour de ces boulevards Omer-Sarraut, Jean-Jaurès, Camille Pelletan, Barbès, dont les noms sont aussi sacrés que des étendards, claironnant aux oreilles les temps héroïques de la démocratie, également typiques par leur physionomie tout en encadrant la fourmillante poésie des vieilles rues, tout particulièrement de

cette rue Courtejaillie où les gens s'interpellent dans cette langue d'oc de plus en plus sonore à mesure que l'on descend vers le soleil.

Ainsi visita-t-on rapidement les places et monuments en revenant vers l'ancienne place aux herbes qui, au cœur même de la ville, reste le point vital, délicieusement ombragé par la fontaine de Neptune.

Ainsi s'acheva leur visite alors que le colonel faisait remarquer que la Cité avait dû céder le pas à l'optimisme urbanité et à la souriante gaieté méridionale de la ville basse qui a remis les belliqueux décors. A tel point qu'elle a fait craquer son corset ou dénoué sa ceinture de pierre pour se sentir mieux vivre jusque dans ce jardin des plantes d'une intense viridité et d'une fleurante haleine.

Nos amis le visitèrent et M. Brunel, admira l'impressionnant monument de Ducuing, qui immortalise la mémoire d'un grand maire, Omer Sarraut, que les Carcassonnais ont si pieusement associé au devenir de leur ville à laquelle il avait voué toute son activité, son cœur et sa foi démocratique.

Il était près de dix-sept heures et nos amis songèrent au retour puis qu'on allait passer la soirée et coucher à Toulouse. Leurs autos reprirent la grande artère sillonnée de si confortables autocars qui font au chemin de fer une concurrence dictatoire par les prix et la commodité.

De Toulouse, capitale occitane, le Colonel avait l'intention de ménager à sa femme, tout le charme composite fait de quiétude beauté, de nonchalance ou la vie facile des uns s'harmonise avec le labeur des autres, voués à l'émulation du raffinement d'une ville modernisée.

Au lieu d'aller dîner dans un grand restaurant, M. Brunel conduisit ses amis chez un de ses compatriotes tenant une de ces boîtes, qui à Toulouse, par leurs menus régionaux, présentent savoureusement les spécialités du terroir. Il y eut du Midi, des Basques, des Ariégeois, du Comminges, du Rouergue, de l'Albigeois et même du Quercy pour vous offrir, soit un cassoulet, un confit d'oie, une garbure, un estouffat, mets délicieusement cuits, feu dessous, feu dessus, dans ces « toupins » de jadis où se concentre tout l'arôme provincial. Ainsi, à côté des luxueux hôtels, de modestes auberges toulousaines font à la cuisine méridionale la plus avantageuse réputation.

Et puis, ils allèrent s'asseoir alternativement aux terrasses de l'Albri-guy et des Américains où grouillaient autour des guéridons unicolores, la foule joyeuse qui y vient rituellement s'offrir le concert.

Le Colonel s'arrêta au carrefour des Allées Jean-Jaurès pour admirer cette fête de lumière où, tout comme sur les grands boulevards parisiens, le néon allume ses multiples arabesques de réclames devant les grands cafés et les cinémas ou bien, en un mouvement giratoire, même les dernières nouvelles à la publicité commerciale.

Il trouvait déjà le préambule de son lot en l'honneur de Toulouse, où jadis il avait préparé Polytechnique et dont il avait conservé de radieux souvenirs de jeunesse, avec l'intention de convaincre sa femme du fait que si Paris est l'indiscutable reine des capitales, Toulouse possède une bien plus riante et plus heureuse atmosphère sous son ardent « soulé d'or »...

Ernest LAFON.

(à suivre).

Paul Colin.

Le célèbre affichiste et décorateur qui reçoit la rosette rouge est un des hommes les plus amusants de Montmartre. On lui apprendait le mariage de deux artistes également connus pour leur déplorable caractère :

— Moi, fit Colin, je ne croirai qu'ils

sont mariés le jour où j'apprendrai leur divorce.

Quatrième mariage.

On parle, à l'Hay-les-Roses, du quatrième mariage, prochain, paraît-il, de Sacha Guity. Et Rip :

— Il a une nouvelle crise de « ménagite ».

La LIGURE.

Chronique du Lot

Les Quercynois à Toulouse

Nos lecteurs se souviennent de la fête intime organisée en janvier dernier, à l'occasion du gâteau des rois par les enfants du Quercy résidant à Toulouse.

Cette manifestation n'était que le prélude de celle beaucoup plus importante qui eut lieu le dimanche 19 février, date qui coïncidait avec le quarantième anniversaire de la création de la société, qui groupe plus de trois cents originaires du Lot.

Le programme de cette manifestation provinciale, présidée par M. Besse, député du Lot, ancien ministre des pensions, comportait un banquet de cent couverts, qui eut lieu à midi trente au restaurant du Clocher de Rodez et un bal qui se déroula dans les salons du Grand-Hôtel.

Rarement agapes ne furent plus animées.

Aux côtés de M. René Besse, qui avait tenu à répondre à l'aimable invitation de ses compatriotes, nous avons noté la présence de MM. Pélaprat, président de l'Amicale; Ramet, président honoraire de la cour d'appel, et Thinières, ancien président, membres fondateurs; le docteur Lajugie, vice-président et Mme Gattie-Vidal, secrétaire général; Claudi-Cassan, secrétaire adjoint; Cures, trésorier, et Mme; Barrau, Boy et Mme; Burgalières et Mme; Jules Couderc et Mme; Louis Roques, membres du bureau.

Parmi les sociétaires, signalons la présence de M. Bousquet et Mme; MM. Dulac, directeur des abbatoirs, et Mme; Fronty, secrétaire général du Bureau de Bienfaisance, et Mme; Gourdal, directeur de la Banque de France; Lacaze-Treil et Mme; Laniès, professeur honoraire de lycée; Laval, commandant en retraite; Peyre, receveur principal honoraire des C.L.; Villard et Mme; le professeur Miginiac, etc...

S'étaient fait excuser: MM. Anatole de Monzie, ministre des travaux publics; le docteur Fontanilles, Garigou, Loubet, sénateurs; Bassé, vice-président de l'Amicale; Bessières, Liévin, membres fondateurs; Dugès, directeur régional des P.T.T.; Durand, Quercy; les docteurs Goutenègre, Reygasse et Tournié.

Filet de bœuf à la cadurcienne, cèpes du Lot à la sautillante, foie gras aux truffes de Martel et salade gourdonnaise, le tout arrosé de vins généreux du Lot, constituait un menu bien local.

Le service fut rapide, l'atmosphère débordait de gaieté.

Les toasts furent nombreux. Ce fut M. Pélaprat, président des Enfants du Quercy, qui ouvrit le feu.

Après avoir fort délicatement remercié les personnalités présentes, M. Pélaprat brossa à grands traits l'histoire de la société, dont l'effectif s'augmente tous les jours grâce au zèle de dévoués propagandistes parmi lesquels il nous plaie de signaler M. Cures, dont l'inlassable activité ne connaît jamais de « pause ».

M. Thinières qui, il y a quarante ans, fonda l'Amicale des Enfants du Quercy, se prit à évoquer de vieux souvenirs qui prouvèrent aux jeunes combien fut grande et continue l'activité des premiers artisans du groupement quercynois à Toulouse.

M. Vidal, secrétaire général, président des grands invalides de la guerre, traduisit les sentiments de reconnaissance des anciens combattants à l'égard de l'ancien ministre des pensions, M. René Besse.

M. Cures, trésorier général, dressa très brièvement le bilan financier de l'Amicale.

M. Bousquet, qui veut toujours rester jeune, et nous sommes obligés de reconnaître qu'il y réussit fort bien, dans une spirituelle improvisation sut tenir ses convives sous le charme de sa parole, tour à tour pétillante d'esprit et débordante d'émotion.

M. Bergon, directeur du *Réveil du Lot*, chanta le Quercy. Sa pittoresque improvisation, émaillée de citations empruntées aux meilleurs poètes du terroir, fut soulignée de longs applaudissements.

Le docteur Lajugie, en guise de toast, offrit aux convives un spirituel cours sur les vitamines.

Après que M. le président Ramet et M. Gourdal, directeur de la Banque de France, eurent, dans une brève et cordiale improvisation, levé leur coupe au Quercy, M. René Besse clôtura la série des toasts.

Les félicitations de l'ancien ministre des pensions se manifestèrent cordiales et chaleureuses à l'égard de ses compatriotes qui, quoique éloignés de la ville, du bourg ou de l'humble village qui les a vus naître, conservent jalousement en leur cœur le culte de la petite patrie.

« Évoquant du passé, réalités trop souvent amères du présent, tout cela, dit M. Besse doit constituer pour nous un trésor auquel dans un même sentiment d'affection nous devons unir et le souvenir de nos gloires quercynaises et les vœux que nous formons pour ceux qui, aujourd'hui, doivent continuer l'œuvre commencée par ceux qui ne sont plus. »

L'ancien ministre des pensions clôtura sa brillante improvisation en

LA FABRICATION DES PIQUETTES

M. le Sénateur Louis Garrigou a reçu de M. le Ministre des Finances la lettre suivante :

« Monsieur le Sénateur, « Vous avez bien voulu signaler « que plusieurs viticulteurs de l'arrondissement de Cahors ont été « constitués en contravention, pour « fabrication de piquettes sans déclaration. »

« Vous indiquez que les infractions « sont imputables à l'ignorance des « intéressés. »

« Vous demandez, en conséquence, « que les procès-verbaux soient « abandonnés ou fassent l'objet de « transactions comportant le paiement d'une amende de principe. »

« J'ai l'honneur de vous faire « connaître que les actes contenus « dans les infractions relèvent trois « catégories d'infractions : les uns « visent la simple fabrication de « piquettes sans déclaration, d'autres « la fabrication de quantités supérieures à celles fixées par la loi, d'autres enfin constatent la fabrication « de piquettes par des viticulteurs à « qui l'importance de leur récolte de « vin interdisait cette fabrication. »

« S'agissant d'infractions commises de bonne foi, par des récoltants, « il a paru possible d'offrir aux intéressés des transactions comportant, selon les cas susvisés, le paiement d'une amende de principe de « 10, 50 ou 90 francs. »

« Il m'est agréable de vous en faire part. »

« Agréez, s'il vous plaît, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération. »

« Signé : Paul RAYNAUD. »

BACCALAURÉAT

Les sessions d'examens du baccalauréat de l'enseignement secondaire (régime du décret du 7 août 1927 et des décrets rectificatifs), s'ouvriront, en 1939, aux jours et heures que fixeront les doyens des Facultés des sciences et des lettres : la première session au plus tôt le jeudi 15 juin 1939; la seconde session au plus tard le jeudi 5 octobre 1939.

Les registres d'inscriptions en vue des examens susvisés seront ouverts en 1939 :

1° Pour la première session : Académie de Toulouse, du vendredi 24 mars au samedi 1er avril inclus.

2° Pour la seconde session : Académie de Toulouse, du jeudi 17 au samedi 26 août inclus.

Service de la Poste aux armées
M. Astorg, rédacteur à Cahors, sous-chef de section de 2^e classe dans le service de la poste aux armées est promu au grade de chef de section de 2^e classe.

M. Voiron, inspecteur à Cahors, est nommé au grade de chef de section de 1^{re} classe.

P.-O.-MIDI
M. Lemergit, facteur de gare à la station de Lamothe-Fénelon (Lot), est nommé à la gare de Couze (Dordogne).

Postes
M. Mamoul, facteur des Postes à Glanes, est nommé à Glanes.

Gendarmerie
M. Delprat, gendarme à Montflanquin, est nommé à Cahors.

Appel à minima
Le Parquet de Cahors a interjeté appel à minima dans l'affaire concernant les nomades condamnés pour cambriolage commis à Ventailiac.

Chasse à la palombe et à la bécasse
Par arrêté préfectoral en date du 18 février, la chasse à la palombe et à la bécasse est autorisée dans tout l'arrondissement de Gourdon et dans les mêmes conditions qu'en 1938, à dater du 19 février 1939.

Adroit chasseur
M. Basile Bornes, de Dégagnac, au cours de récentes battues, a tué deux renards dans les bois de Reilhaguet et du Frau, ainsi que deux fougues. Compliments à l'adroit chasseur.

Entre voisins
Plainte a été portée par M. Louis Delair, 37 ans, cantonnier à Floirac, contre son voisin Jean Colomb, 30 ans, qui lui aurait porté des coups de poing et l'aurait blessé.

Malgré le certificat médical produit par le plaignant, Colomb affirme n'avoir pas frappé Delair.

Une enquête est ouverte.

Un de nos confrères remercia au nom de la presse.

Et puis ce fut l'heure des chants. Parmi les diverses œuvres interprétées, signalons l'« Hymne à Martel, la ville aux sept tours », paroles de M. Cures, musique de F. Bérat qui, chanté par toute l'assistance, remporta un vif succès.

Le soir, à 21 heures, dans les salons du Grand-Hôtel, un bal des plus brillants clôtura la fête du quarantième anniversaire de la création de l'Amicale des Enfants du Quercy.

Nous ne saurions clôturer ces lignes sans féliciter M. Cures qui, par son inlassable dévouement, son esprit d'initiative et disons-le aussi, par son talent poétique, reste et restera toujours l'âme de l'Amicale des Enfants du Quercy.

CAHORS

Officier ministériel

Par décret ministériel en date du 15 février, M. Félix est nommé avoué près le tribunal de première instance de St-Gaudens.

Nous adressons à M. Félix, qui était avocat au barreau de Cahors où il ne comptait que des sympathies, nos bien vives félicitations et nos meilleurs vœux.

Association Amicale des Anciens Elèves du Lycée Gambetta

Nous rappelons que l'Assemblée générale annuelle de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Lycée Gambetta, aura lieu samedi prochain 25 février, à 18 h. 30, au parloir du Lycée.

A l'issue de cette réunion, le banquet traditionnel réunira les camarades de l'hôtel Laroche, place Jouniot-Gambetta, sous la présidence de M. le docteur Rougier, vice-président.

Les inscriptions pour le banquet sont reçues jusqu'au 22 février, dernier délai, chez M. A. Bergon, imprimeur, secrétaire général de l'Association.

UN RÉFUGIÉ POSSESSSEUR DE PLUSIEURS CENTAINES DE MILLE FRANCS

Un lieutenant, officier payeur de l'armée républicaine espagnole était arrivé avec sa femme, à Cahors, au bout de quelques jours, il se rendit au Commissariat de police et demanda à être rapatrié en Espagne.

Interrogé par M. le Commissaire spécial, il reconnut être porteur de plusieurs centaines de mille pesetas. Il a été prié de se tenir à la disposition du Commissaire spécial qui poursuit son enquête.

Camion contre voiture

Mardi matin, vers 11 h. 15, à l'entrée du Pont Louis-Philippe, boulevard Gambetta, une voiture conduite par M. Mourgues, marchand à Lalbenque, et un camion conduit par M. M. Liauz, employé des Docks de l'Alimentation, sont entrés en collision.

M. Mourgues a été blessé au visage et à la main gauche. Les dégâts matériels sont assez importants : les constatations ont été faites par M. Chabal, huissier.

Auto contre camion

Mardi soir, vers 15 heures, place du Marché, une auto conduite par M. B..., négociant, a heurté un camion conduit par le nommé Mario Bolcato.

Pas d'accident de personnes, mais les dégâts matériels, qui sont assez importants, ont été constatés par M. Chabal, huissier.

Un enfant tombe et se noie dans une mare

Le jeune Roland Joffreau, 3 ans, trompant la surveillance de ses parents, demeurant aux Junies, près Catus, s'amusa au bord d'une mare. Tout à coup, l'enfant glissa et tomba dans l'eau. Retiré peu après, par des voisins qui avaient été alertés par la mère, le jeune enfant avait cessé de vivre.

Renversée par une auto

Lundi, M. André Roque, marchand de moutons, demeurant à Frayssinet-le-Gourdonnaise, a renversé avec son auto Mme Fourcade, demeurant aux Grangelles (commune de Dégagnac). Dans la chute, Mme Fourcade a eu la jambe gauche fracturée. Elle a reçu les soins de M. le docteur Cambornac.

Trouvailles

Il a été trouvé : un porcelet, par M. Lafitte ; un billet de banque, par M. Lufay ; une paire de lunettes, par Mlle Martinez ; un stylo, par M. Ayral.

Chronique des Théâtres

INYTAS et sa troupe au Théâtre de Cahors

C'est ce soir, vendredi, que le célèbre clown Inytas et sa troupe donneront la grande soirée de Gala au Théâtre municipal.

Les conversations indiquent qu'il y aura affluence pour applaudir ce prince de la fantaisie, qui arrive précédé de la plus belle réputation.

C'est un spectacle inoubliable par son luxe, sa présentation, le matériel formidable et la nouveauté de ses numéros merveilleux.

Places de 3 fr. 50 à 14 francs ; prudent de louer.

EDEN

JEUDI et SAMEDI (en soirée)
DIMANCHE (matinée et soirée)

Un film humain, pathétique, émouvant dont on peut dire qu'il est véritablement le grand film du moment

L'ASSAUT

d'après la pièce de Henry Bernstein magistralement interprété par Charles VANEL, ALERME, Alice FIELD, Madeleine ROBINSON, Charles LEMONTIER et JOFFE

EN COMPLEMENT :

LES QUATRE PETITS PINGUINS
Dessin animé en couleurs et un film policier

La Loi du milieu

MUTUELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU FRONT

Cette société, dont le but est de concourir à l'application des lois du 4 août 1923, 30 décembre 1928 et 31 mai 1933, approuvée par arrêté ministériel du 24 décembre 1930 accordant des subventions de l'Etat aux Anciens Combattants désirant se constituer une retraite, rappelle à ses adhérents que l'Assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 26 février 1939, à 14 heures, dans une des salles de la mairie de Cahors, 2^e étage.

Pour tous renseignements, s'adresser, 24, rue Clemenceau, à Cahors. — Le Secrétaire : ROLLÉS.

AVENIR CADURCIEN

Liste des numéros gagnants
1.906. — 1.779. — 1.940. — 1.053.
— 1.376. — 1.289. — 1.448. — 1.963.
— 1.121. — 1.217. — 1.682. — 1.878.
— 1.929. — 1.630. — 1.238. — 1.359.
— 1.903. — 1.980. — 1.253. — 1.269.
— 1.899. — 1.250. — 1.911. — 1.802.
— 1.391. — 1.102. — 1.420. — 2.373.
— 2.252. — 2.966. — 2.567. — 2.085.
— 2.055. — 2.937. — 2.528. — 2.018.
— 2.276. — 2.619. — 2.501. — 2.366.
— 2.626. — 2.337. — 2.164. — 2.917.
— 2.013. — 2.734. — 2.168. — 2.061.
— 2.398. — 2.296. — 3.908. — 3.850.
— 3.075. — 3.353. — 3.638. — 3.097.
— 3.481. — 3.327. — 3.318. — 3.240.
3.178. — 3.118. — 3.798. — 3.946. — 3.392.
— 3.873. — 4.633. — 4.052. — 4.000.
— 4.839. — 4.805. — 4.350. — 4.876.
— 4.030. — 4.311. — 4.147. — 4.298.
— 5.247. — 5.698. — 5.782. — 5.814.
— 5.351. — 5.862. — 5.336. — 5.912.
— 5.159. — 5.450. — 5.775. — 5.941.
— 5.600. — 5.226. — 5.990. — 5.436.
— 5.376. — 6.615. — 6.511. — 6.619.
— 6.791. — 6.661. — 6.003. — 6.171.
— 6.249. — 6.002. — 6.206. — 6.540.
— 6.566. — 6.995. — 6.552. — 6.437.

APRÈS LA RUPTURE I...

Un jeune homme de Milhac, L..., 17 ans, avait fait la connaissance d'une jeune fille de 15 ans, également de Milhac, qui devint enceinte et accoucha d'un enfant qui ne vécut que deux mois.

Le père de la jeune fille assigna le jeune L... en dommages-intérêts en reconnaissance de paternité et une somme de 4.500 francs pour frais et préjudice moral.

Le jeune L... refusa de reconnaître l'enfant, disant que la jeune fille avait eu des relations avec d'autres jeunes gens de Milhac.

La jeune fille résolut de se venger. Effectivement, une première fois, elle lui jeta le contenu d'un flacon d'acide sulfurique, qui n'eut d'autre résultat que de lui brûler les vêtements.

Mais une autre fois, elle le menaça d'un revolver. Le jeune L... a porté plainte contre la jeune fille qui a reconnu avoir jeté sur son ancien amant de l'acide sulfurique et l'avoir menacé avec un revolver : mais après expertise, il a été reconnu que ce revolver était une arme inoffensive.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

Vol

M. Bos, propriétaire de la scierie mécanique, à Ginouillac, constata qu'on avait subtilisé un paquet de pointes, une clé à molette et une lampe électrique à un de ses employés. Plainte a été portée.

Bicyclette volée et retrouvée

Le jeune T..., 14 ans, journalier à Laverge, avait déposé la bicyclette contre le mur d'un restaurant.

Quand il voulut la reprendre, il constata qu'elle avait disparu. Il porta plainte à la gendarmerie qui ouvrit une enquête.

Peu après, la gendarmerie apprit qu'une bicyclette dont le signallement correspondait à celui donné par T..., avait été trouvée, abandonnée, dans un champ.

C'était bien celle de T...

Chute de bicyclette

M. Hubert qui de Larosière se rendait à Cahors, à bicyclette, a fait une chute sur la route et a été assez fortement contusionné, notamment à un bras.

Les maraudeurs

Des propriétaires de Larosière ont porté plainte contre des maraudeurs pour vols d'animaux de basse-cour.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

La cambriole

En rentrant chez lui, M. Barrière, entrepreneur à Castelfranc, constata qu'on avait pénétré dans son appartement. Effectivement, peu après, il s'aperçut qu'une somme de 300 fr., qui se trouvait dans la poche de son veston suspendu, avait disparu. Plainte a été portée.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 23
SAMEDI 25, DIMANCHE 26 FEVRIER
(en soirée à 20 heures 45)
MARDI et DIMANCHE (matinée à 15 h.)

Après IGNACE
qu'il semblait difficile d'égaliser, voici

FERNANDEL

DANS

Barnabé

qui fait rire davantage !... AVEC

Paulette DUBOST

et Marguerite MORENO

Si vous voulez oublier vos ennuis, n'hésitez pas. Allez voir Barnabé « ça vaut dix » !

LA SEMAINE PROCHAINE

DANS

La Femme du Boulanger
un film de Marcel PAGNOL

GRANDE SOIRÉE ARTISTIQUE DU 5 MARS

Voici quelques renseignements biographiques sur les deux grands artistes qui figurent au programme de la grande soirée artistique donnée le mercredi 8 mars au Théâtre municipal, sous la direction de M. Jean Boué, professeur de musique aux écoles de la ville de Montauban, par l'Orchestre Symphonique « l'Espérance ».

Né à Paris le 1^{er} février 1903, Fred Muccioli se destina à la musique dès son plus jeune âge. Il fut un brillant élève du Conservatoire de Paris où il remporta successivement une première médaille de solfège, une première médaille de violon et un premier prix de violon dans la classe si réputée du Maître Gaston Rémy.

Fred Muccioli eut l'honneur de faire partie des concerts Colonne et se produisit en soliste dans de nombreux concerts de Paris, Salle Erard, Salle Gaveau, en province à Rouen, Lille, Valenciennes, Belfort, Dieppe, etc., etc. Nommé premier violon solo à l'Orchestre du Casino de Luchon, Fred Muccioli obtint un triomphal succès aux principaux concerts classiques.

Entre temps, il est nommé membre du jury aux principaux concours du Conservatoire de Bordeaux.

Appelé il y a quelques années professeur dans une classe supérieure de violon au Conservatoire de Toulouse, Fred Muccioli se dévoue maintenant à ses élèves auxquels il montre un bel exemple de travail et d'amour de l'art.

Raymonde Blanc-Daurat, née à Marseille où elle fit ses premières études, obtint au Conservatoire de Paris un premier prix de piano et le grand prix Claire Pages (prix décerné après concours entre tous les premiers prix de piano des cinq années précédentes).

Dès sa brillante sortie du conservatoire de Paris, Raymonde Blanc-Daurat commença sa carrière de concertiste et se produisit en soliste aux concerts Colonne, Lamoureux, à la société des concerts du Conservatoire, puis à l'étranger, en Allemagne, Hollande, Suède, Espagne, etc. Ayant dû se fixer à Toulouse, Mme Blanc-Daurat est actuellement professeur au Conservatoire où le succès de ses élèves, fruit de son bel enseignement, lui assure une place prépondérante dans la vie artistique toulousaine.

Sous peu, nous donnerons d'autres renseignements sur cette belle soirée qui sera terminée comme nous l'avons déjà annoncée sur une note gaie.

Pour la location, s'adresser au Théâtre.

Les Sports

STADE CADURCIEN

Association. — Championnat du Lot 1^{re} série. — A Bretteux, J.A. Bretteux et Stade Cadurcien (1) font match nul 2 buts à 2.

Le résultat de cette rencontre dont le Stade supporte cependant les conséquences ne reflète pas exactement la physionomie de la partie.

Le Stade eut longtemps un avantage territorial, mais ne sut pas concrétiser sa supériorité. La ligne d'avants eut beau se déployer, combiner à outrance, la défense bretteuxienne se montra intraitable.

Le jeu fut des plus plaisants à suivre, mais des deux côtés, après de bien belles choses, les attaquants se montrèrent incapables de scorer.

Les buts marqués furent des plus classiques, presque inévitables, sur des exploits personnels, contre lesquels les défenses ne pouvaient rien.

Dimanche 26 février, — Au Stade Lucien Desprat, Agen Sportif contre Stade Cadurcien. — Le calendrier des matches amicaux s'épuise lentement, mais la qualité des équipes qui débattent sur le terrain donnent satisfaction aux plus difficiles.

Le Stade fait évidemment les frais de ces rencontres, où les équipes représentatives du club doyen se heurtent à des clubs renommés.

Agen, une équipe méconnue pour les sportifs locaux, corsera le programme de la journée. Dans les milieux du ballon rond, il a fallu attendre 1938 pour voir éclore dans la capitale de l'Agenais un club groupant dans son sein l'élite du football de toute une région.

Attendant et situé à la limite de ce fief de la Ligue du Sud-Ouest, pépinière de nombreux et bons footballeurs, le club agenais, dont le prestige trouvera auprès du public cadurcien toute la faveur, donnera la réplique aux équipes respectives du Stade.

Les équipiers locaux se sont remis au travail. Le football cadurcien souffre d'un malaise ; le sport cadurcien, en général, a besoin plus que jamais d'encouragements.

Si la section association a pour l'instant la bonne fortune d'avoir à sa disposition des jeunes pleins de bonne volonté, faut-il encore encourager les efforts des joueurs. Le public le sait bien. Son assiduité aux rencontres de la saison en est une preuve manifeste. La déception ne viendra pas des équipes visiteuses. Les rencontres disputées jusqu'à ce jour et celles qui figurent au calendrier jusqu'en fin de saison auront pour but de persister dans la bonne voie.

Et dimanche 26 février une grande partie attend les curieux qui se presseront autour du ground.

A FIGEAC.

Football. — Les Bleuets battent Bédier par 8 buts à 1. — Dimanche, 12 février, l'équipe 1^{re} B. des Bleuets se déplaça à Bédier pour y rencontrer le team local.

Dès la mise en jeu, Bédier attaque à outrance et les Bleuets, surpris, sont débordés. A la 10^e minute, l'avant-centre de Bédier ouvre le score en faveur de son équipe. Les Bleuets vont-ils se laisser faire ? Il n'en est rien car, dès la remise en jeu, on voit toute la ligne d'avants déferler sur la défense adverse et les shoots commencer à pleuvoir sur les buts de Bédier. Enfin, Jacques Dajean marque le but égalisateur. On assista alors à un déchaînement des Bleuets qui, toujours en possession du ballon, se cantonnent dans les buts adverses. Bonnet, dernier servi, marque un deuxième but pour les Bleuets. Nouvelle attaque de ceux-ci et Dajean rentre un troisième but. Bédier attaque, mais en vain, la défense des Bleuets ne laissant rien passer. Sur une nouvelle descente des « bleu et blanc », Boyer, mis en possession du ballon, se rabat sur les buts adverses et marque imparfaitement un quatrième but. Le repos est sifflé peu après sur le score de 4 à 1 en faveur des Bleuets.

— Dès la reprise, les jeunes Figeacais repartent à l'attaque. Ils resteront, toute la seconde mi-temps, dans les vingt-deux des locaux. Les Bleuets jouent à 10 ans, seul le goal reste dans sa cage. C'est une partie d'amusement pour les Bleuets qui font ce qu'ils veulent. Boyer, bien servi, aggrave le score par un cinquième but. Puis, c'est Bonnet qui reprend un dégagement de l'arrière et marque un sixième but suivi d'un autre but que l'arbitre refuse, on ne sait pourquoi. On voit alors Andrieu, arrière des Bleuets, attaquer et marquer un très joli but. Le score est de 7 à 1 en faveur des Figeacais. Enfin, sur un corner tiré par l'arrière droit, Dajean, marque le dernier but pour les Bleuets. Malgré alors quelques vives attaques de Bédier, le score ne change pas et la fin est sifflée sur le score de 8 à 1 en faveur des Bleuets.

Les joueurs des deux équipes sont à féliciter.

LA PÉDALE CADURCIENNE

Je ne présenterai pas Bassoul au public cadurcien, car, Cadurcien depuis de longues années, il

Arrondissement de Cahors

Labéraudie-Pradines

Vol de truffes. — M. R. E., propriétaire à Labéraudie, a eu le 22 février la très désagréable surprise de voir que sa truffière, située au lieu dit « Poujade », commune de Cahors, avait été visitée par des maraudeurs. C'est la seconde fois, cette année, que ce fait se produit.

A en juger par les nombreux endroits où la truffe était fraîchement ramassée, la cueillette avait dû être fructueuse.

Il est navrant de constater le sang-ne et l'indélicatesse de certaines personnes.

Une plainte a été déposée.

Montgesty

Conseil municipal. — Le Conseil municipal et la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance se sont réunis sous la présidence de M. Georges Lafon, maire pour examiner deux demandes d'assistance de femmes en couches dont l'une était présentée par une mère de 7 enfants vivants dont l'aîné n'a que 15 ans. Ces deux demandes ont reçu un avis favorable.

Cinéma. — Le soir du Mardi-gras, un cinéma parlant a donné une séance très réussie dans notre salle des fêtes.

Laibénque

Mutités du Travail. — La Section de Cahors rappelle à tous les adhérents de la sous-section de Laibénque qu'une réunion générale aura lieu le dimanche 26 février, à la salle de la mairie, à 14 heures, à Laibénque.

Au cours de cette réunion, il sera fait un compte rendu sur l'action faite par la Section pendant l'année écoulée, le trésorier fera connaître aussi la situation financière.

Un délégué de la Fédération Nationale sera présent à cette réunion et fera l'exposé de nos revendications et en particulier du rajustement des rentes sur un salaire de base de 12.000 les emplois réservés pour les Mutités et Invalides du Travail et pour la création d'une caisse autonome pour la réparation des accidents du travail.

Il donnera à tous les renseignements concernant la nouvelle loi sur les accidents ; en présence de cet ordre du jour, nous croyons être assurés que pas un de nos adhérents ne manquera à cette réunion.

Ces différentes questions intéressent tous les travailleurs, nous les invitons à assister à cette réunion qui sera très intéressante où chacun apprendra à connaître ses droits.

Cremps

Un octogénaire nous quitte. — Lundi ont été célébrées à Cremps les obsèques de M. Philippe Ourcival, instituteur en retraite, ancien maire de Cremps. Nombreux nous étions ses amis et combien certains devraient avoir le regret de n'avoir pas su profiter des leçons sur les bancs de l'école où un maître dévoué ne peut pas toujours arriver à se faire comprendre. Il nous a laissés tous surs, ce que l'enseignement est ingrat. Pendant sa retraite, il présida de longues années ce conseil municipal où il s'acquittait de ses collaborateurs en se dévouant avec justice dans son dévouement. Existait-il un budget soumis à la connaissance du public avant que M. Ourcival fût maire à Cremps ?

Ceux qui vivaient à cette époque-là pourraient seuls en témoigner et il était du nombre. Bien placé pour obtenir pour la commune plus qu'il n'en avait demandé. Rendre service à tous était son idéal. Même ses ennemis politiques en étaient ou en sont encore convaincus.

Affable, bon et dévoué, nous avions tous puisé chez lui de bons conseils, beaucoup de leçons utiles. En dernier hommage, nous lui disons merci.

Mme et M. Roger Ourcival et leurs enfants voudront bien trouver ici l'expression de nos sincères condoléances. Nous partageons la douleur qui frappe Mme veuve Ourcival pour le départ de celui qui était pour nous un ami avisé et pour elle son cher Philippe. — C. F.

Cabrérats

Compatriote. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Paul Garrigues, qui occupait depuis plusieurs années les fonctions de commis à la Chambre des Députés, vient d'être reçu au récent concours pour l'emploi de Secrétaire des mêmes services.

Nous adressons nos meilleures félicitations à M. Paul Garrigues, qui est le fils du dévoué secrétaire de la Mairie de Cabrerats.

Albas

Réunion du Syndicat de culture fruitière. — Conformément aux instructions reçues du Syndicat départemental, une réunion de notre syndicat local aura lieu dimanche prochain 26 février, à 11 heures, à la mairie pour recevoir les commandes de matériel utile pour la prochaine campagne d'expéditions.

Le président soumettra à l'assemblée générale les prix obtenus par la Fédération départementale après entente avec les fournisseurs.

Chaque sociétaire devra donc faire connaître dimanche ses besoins en matériel pour qu'il en soit dressé une liste de commandes qui sera communiquée à la réunion générale des Présidents qui se tiendra à Cahors le 1^{er} mars, à la Maison de l'Agriculture, à 14 heures.

Nous invitons donc nos sociétaires à préparer leurs commandes de façon à nous donner des précisions à notre assemblée générale de dimanche prochain.

L'ordre du jour comportera en même temps que le rapport moral sur l'action syndicale de l'année 1938, le rapport du trésorier.

Cet avis tenant lieu de convocation, nous prions nos lecteurs d'en informer leurs voisins qui font partie du syndicat de culture fruitière.

St-Cyprien

Fêtes du Carnaval. — C'est dans quelques jours que se dérouleront à St-Cyprien les fêtes traditionnelles de la cavalcade. Le Comité, toujours aussi dévoué, apporte tous ses soins à l'organisation de cette fête qui obtient tous les ans un succès bien mérité. Voici le programme qui aura, nous l'espérons le don de vous plaire et attirera dans notre coquet village un nombre de visiteurs encore plus élevé que les années précédentes.

Samedi 25 février : Annonce de la fête par des salves d'artillerie.

Dimanche 26 février : Tour de ville en musique. Aubade à la municipalité ; 10 h. 30, arrestation de Carnaval ; 11 h., lecture de l'acte d'accusation ; 11 h. 30, apéritif-concert ; 14 h., défilé des voitures fleuries et des cavaliers en costumes ; 14 h. 30, jugement de Carnaval ; 15 h., délibération du jury ; 15 h. 30, condamnation et supplice ; 16 h., grand bal avec un brillant orchestre sous la direction de l'excellent accordéoniste Rougé, du « Modern-Jazz Cadurcien » ; 18 h., apéritif-concert, brillantes illuminations ; 20 h., grand bal, bataille de confetti.

Venez nombreux à St-Cyprien qui vous réserve son plus chaleureux accueil. Vous y passerez une agréable journée, dont vous garderez le meilleur souvenir.

Prayssac

Mutités du Travail. — La section de Cahors rappelle à tous les adhérents de la sous-section de Prayssac qu'une réunion générale aura lieu le dimanche 26 février à la salle de la mairie à 10 h. 30 à Prayssac.

Au cours de cette réunion, il sera fait un compte rendu sur l'action faite par la section pendant l'année écoulée, le trésorier fera connaître aussi la situation financière.

Un délégué de la Fédération Nationale sera présent à cette réunion et fera l'exposé de nos revendications et en particulier du rajustement des rentes sur un salaire de base de 12 mille, les emplois réservés pour les Mutités et Invalides du Travail et pour la création d'une caisse autonome pour la réparation des accidents du travail.

Il donnera tous les renseignements concernant la nouvelle loi sur les accidents du travail ; en présence de cet ordre du jour, nous croyons être assurés que pas un de nos adhérents ne manquera à cette réunion.

Ces différentes questions intéressent tous les travailleurs, nous les in-

vitons à assister à cette réunion qui sera très intéressante où chacun apprendra à connaître ses droits.

St-Géry

A la gare. — M. Ois, nommé chef de gare à St-Géry, vient de prendre possession de son poste.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Bal de l'Orphéon. — Le bal organisé par l'Orphéon a eu lieu dimanche soir, à 21 heures, dans la salle du Théâtre municipal.

Danseurs et danseuses, qui y vinrent très nombreux, furent entraînés par le jazz de M. Grammary.

Atmosphère de joie et de cordialité. Le succès du bal fut très vif.

Bal de la Gaule Figeacoise. — Les organisateurs du Bal de la Gaule Figeacoise n'avaient pas ménagé leur peine et la manifestation qui, chaque année, obtient le plus vif succès, fut mardi soir une éclatante confirmation des prévisions les plus optimistes.

Dans un cadre de verdure et sous les lumières, les couples longtemps tourbillonnèrent. Le maître accordéoniste Delcher et son orchestre au grand complet assurèrent avec brio et entrain la direction du bal, placé sous la présidence de M. Gratacap, Conseiller général.

Le concours de travestis doté de prix nombreux et importants, le tirage d'une tombola aux beaux lots agréablement cette soirée dansante.

Nos félicitations aux dévoués organisateurs de notre sympathique société de pêche et surtout à M. Caysac, son actif président.

Cérémonie en mémoire de Pie XI. — Le service spécial à la mémoire de Pie XI, le grand pape disparu à rassemblement, dimanche dernier, en l'église St-Sauveur, une affluente considérable.

M. le Sous-Préfet, empêché, avait délégué à sa place M. Gratacap, conseiller général ; la municipalité était représentée par ses trois adjoints, MM. Besombes, Bouyssou et Bonnet ; l'armée, par M. le Capitaine Luquet et ses collaborateurs en uniforme. Les associations d'Anciens Combattants, toutes les administrations étaient aussi représentées.

Au cours de la cérémonie, M. l'Archiprêtre Lacroix souhaita la bienvenue aux autorités et exalta en termes élevés l'œuvre du grand pontife, dont « les pensées étaient devenues les pensées du monde ».

Médaille militaire. — Nous avons appris avec un réel plaisir que M. Godeau, préparateur en pharmacie, Croix de guerre, vient d'obtenir la médaille militaire.

Cette distinction est la juste récompense de brillants services durant la guerre. Elle honore un de nos plus sympathiques compatriotes.

Nous adressons à M. Godeau et à sa famille nos vives et sincères félicitations.

Distinctions bien méritées. — M. Edouard Salvy, professeur honoraire, délégué de la Société de Secours Mutuels des Fonctionnaires de l'Enseignement secondaire et M. René Vincens, trésorier de la section de la Société de Secours Mutuels, « les Médailles Militaires », à Figeac, viennent d'être faits chevaliers du Mérite social.

Cette distinction honore ceux qui en sont l'objet. L'activité de MM. Salvy et Vincens s'est exercée heureusement sur le plan mutualiste au poste de confiance où leurs collègues et amis les ont placés.

Nous adressons à nos sympathiques compatriotes nos cordiales félicitations.

Obsèques. — Lundi après-midi, ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse affluence, les obsèques de M. René Phalip, ouvrier des lignes des P.T.T., décédé à l'âge de 40 ans, des suites d'une douloureuse maladie.

Nous renouvelons à Mme Phalip, à ses deux enfants et à toute la famille,

le, qui jouit à Figeac de l'estime générale, nos condoléances émuës.

Spectacles. — Samedi, en matinée et soirée :

Au **Family-Ciné** : « Disque 413 », avec Constant Rémy et Jules Berry ; « Danseuses de Panama », Actualités mondiales.

Au **Théâtre municipal** : 2 films au programme.

Comme ses rougeurs sont ennuyeuses

Les rougeurs qui naissent sur le visage, sous une cause quelconque comme le froid, la chaleur ou après les repas sont l'indication d'une acroté du sang. L'usage des Sels Lorgan met fin à ces rougeurs, aux boutons, à l'eczéma et à toute démangeoison et maladies de peau. Ils sont, en effet, composés de chlorure de magnésium, de sels alcalins et de sels de fruits. Ils exercent donc une action dépurative très énergique sur le sang, en même temps qu'ils assainissent l'intestin. Un flacon de Sels Lorgan permet, pour 8 fr. 85 de préparer soi-même un litre de solution dépurative suffisante pour un cure de 16 jours. Ttes Phies.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Le banquet du 26 février. — L'annonce de cette manifestation est accueillie avec la plus grande faveur par les républicains de l'arrondissement.

La personnalité de M. Georges Bonnet et l'adhésion massive que l'opinion a donnée à sa politique, attireront dans notre ville tous ceux qui sont attachés à la Paix et à la prospérité de notre pays.

Après une visite au siège de la Fédération radicale, les réceptions à l'hôtel de ville et à la Sous-Préfecture et la cérémonie rituelle au monument aux morts, un grand banquet d'environ 800 couverts sera servi dans la grande salle du nouvel hôpital.

La plupart des Parlementaires de la région, de nombreux conseillers généraux, conseillers d'arrondissement et maires, assisteront à cette manifestation qui sera clôturée par un grand discours politique prononcé par le Ministre des Affaires étrangères.

Nous invitons les retardataires à se faire inscrire au plus tôt pour faciliter la tâche du comité d'organisation. Nous donnerons ultérieurement l'horaire exact de la journée.

Automobilistes, attention ! — Toutes les Compagnies d'Assurances, en présence de l'importance croissante des indemnités à payer se voient dans l'obligation de relever leur tarif et de demander une augmentation proportionnelle à leurs assurés.

Par contre, en prenant une adhésion au Touring-Club de France (cotisation 35 francs par an), ces derniers peuvent obtenir une réduction de 10 0/0 sur la prime nette ainsi augmentée.

Demandez des feuilles d'adhésion à M. H. Mabec et tous renseignements utiles.

Saint-Hubert Gourdonnais. — La société la Saint-Hubert Gourdonnais est heureuse d'annoncer aux chasseurs de la région qu'un lâcher de 48 lapins de repeuplement vient d'être effectué sur le territoire de la commune.

Sur ce lot, 30 lapins ont été achetés par la société et 18 ont été fournis par la fédération départementale des sociétés de chasse à titre de gibier de répartition.

Une nouvelle attribution doit avoir lieu et de nouveaux lâchers seront effectués.

La société rappelle à tous les chasseurs l'avantage qu'ils ont à se grouper tant pour l'obtention du gibier de repeuplement que pour faire aboutir leurs légitimes revendications. C'est ainsi notamment que l'ouverture de la chasse à la palombe réclamée par de très nombreux chasseurs du canton de Gourdon, a pu être obtenue grâce aux démarches pressantes effectuées par le bureau de la société.

Celle-ci invite donc tous les chasseurs ayant souci de l'avenir de la chasse dans notre région à venir grossir notre groupement. Ce n'est que par ce moyen qu'on pourra obtenir une amélioration qui s'impose à brève échéance à moins de voir disparaître complètement le gibier de la région.

Les chasseurs désirant se faire inscrire trouveront des cartes à leur disposition chez M. Fontanel et chez M. Monginou, à Gourdon.

Canic

Décès. — C'est avec beaucoup de regret que nous annonçons la mort de M. Baptiste Larque, décédé, à l'âge de 65 ans, d'une pneumonie et d'une crise cardiaque.

C'est le cinquième décès à Canic dans l'espace d'un mois environ. Cela devient effrayant.

Nous adressons à la famille de Baptiste Larque nos bien sincères condoléances émuës.

Martel

Don au Bureau de bienfaisance. — M. le Directeur de l'Union électrique rurale de Souillac vient de verser une somme de 50 francs au Bureau de bienfaisance de Martel. Cette somme a été prélevée sur la pénalité imposée par cette Société à un abonné de Martel pris en flagrant délit de fraude et détournement de courant.

LOTÉRIE NATIONALE

2^e Tranche

Mardi, à 17 heures, a eu lieu au Salon des Machines agricoles le tirage de la deuxième tranche, dite de l'Agriculture, de la Loterie Nationale.

Gagnant : 5 millions : le numéro 781.360 ; 1 million : les numéros : 678.569 ; 698.825, 25.317, 1.463.437 ;

500.000 francs : les numéros : 1.242.332, 1.301.059, 053.495, 1.392.361, 231.072, 1.048.460 ;

100.000 fr. les numéros finissant par 33.686 ;

80.000 fr., les numéros finissant par 28.782, 42.285 ;

50.000 fr., les numéros finissant par 51.693, 89.909 ;

20.000 fr. les numéros finissant par 7.640, 4.358, 3.775, 6.692 ;

10.000 fr., les numéros finissant par 473 ;

5.000 fr., les numéros finissant par 495 ;

1.000 fr., les numéros finissant par 50 ;

220 fr., les numéros finissant par 90, 44.

110 fr., les numéros finissant par 4.

Pour effacer les suites de la grippe

Lisez comment Mlle Mahe, 96, rue de Charenton, à Paris, s'est débarrassée des suites d'une mauvaise grippe : « J'ai été — dit-elle — durement secouée par une mauvaise grippe. Je manquais d'appétit, j'étais très faible et je n'arrivais pas à me remettre. J'ai pris de la Quintonine et tout de suite, mon état s'est amélioré. Mes forces reviennent rapidement. » Un flacon de Quintonine permet de faire, pour 5 fr. 75 seulement, un litre entier de délicieux vin fortifiant, actif et agréable. Ttes Phies et Phie Orliax à Cahors.

RENSEIGNEMENTS

DÉCLARATIONS RELATIVES AUX IMPÔTS SUR LES REVENUS, AUX TAXES ACCESSOIRES ET AUX AVOIRS À L'ÉTRANGER.

Il est rappelé que les diverses déclarations à produire en 1939 pour l'établissement des impôts sur les revenus et des taxes accessoires doivent parvenir au Contrôleur des Contributions Directes au plus tard le 28 février.

Comme les années précédentes, des formules imprimées sont mises gratuitement à la disposition des contribuables dans les mairies, dans les bureaux des Contrôleurs des Contributions directes et des percepteurs des villes, ainsi que dans les bureaux de poste des villes de plus de 20.000 habitants pour l'établissement des déclarations concernant :

L'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, les taxes accessoires et l'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales (formule A, jaune) ;

L'impôt général sur le revenu, les charges de famille et les éléments du train de vie (formule B, blanche) ;

Les avoirs à l'étranger (formule C, verte).

A ces formules est jointe une notice sommaire donnant aux contribuables les explications utiles en vue de l'établissement de leurs déclarations.

Aux troisième et quatrième pages de cette notice figurent les adresses des contrôleurs auxquels doivent être envoyées les différentes déclarations.

Les formules à utiliser en cas de demande d'exonération de la taxe d'apprentissage sont délivrées par les bureaux des préfectures.

Petites annonces économiques

JEUNE FILLE au courant commerce est demandée à Ex-Coopérative Militaire, Cahors.

VOTRE AVENIR dans les Cartes par correspondance. Méthode GIRAUD, 48, rue H.-de-Ville, Lyon.

Dernière heure

Le Reich contre la Légion étrangère française

De Berlin. — Un décret du ministre de l'Intérieur du Reich stipule que tout Allemand, disposant de ses facultés mentales et qui s'engage dans la légion étrangère française ou qui contracte un nouvel engagement, doit être déclaré déchu de la nationalité allemande.

La reconnaissance du gouvernement Franco

De Londres. — Le Cabinet britannique a tenu, mercredi, sa réunion hebdomadaire. Lord Halifax a fait part à ses collègues de l'état des pourparlers en cours à Burgos sur les questions de l'amnistie et de la reconnaissance de jure du gouvernement Franco.

Relations diplomatiques franco-iraniennes

De Paris. — Les relations diplomatiques entre la France et l'Iran ont été officiellement reprises. Des étudiants iraniens, qui avaient été rappelés dans leur pays, sont repartis pour la France.

Un démenti de Londres

De Londres. — Les milieux diplomatiques britanniques démentent les bruits suivant lesquels M. Chamberlain serait prêt à proposer à l'Italie une solution pacifique du problème des revendications italiennes, en ce qui concerne la Tunisie, Djibouti et le canal de Suez.

Le nouveau gouvernement belge

De Bruxelles. — Le Cabinet Pierlot a procédé, mercredi, à l'élaboration du programme du nouveau gouvernement. Toutefois, la presse bruxelloise et wallonne, en majeure partie, se montre nettement hostile au Cabinet Pierlot.

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur Charles ILBERT, leurs parents et amis remercient de tout cœur les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion des obsèques de

Monsieur DO Félix

Receveur des Contributions Indirectes en retraite

Alimentation Générale

G. MILHAU, aux HALLES de CAHORS

Du samedi 18 février au 25 février

Retenez ces prix :

Café extra depuis 5 fr. 50 ; Pêches sèches, Californie, 5 fr. la livre ; Gâteaux assortis, à 3 fr. 90 la livre. Tous les fromages : Cantal, 7 fr. 90 la livre ; Pâtes alimentaires extra, 1 fr. 60 le paquet ; Champignons de Paris, la boîte de 250 gr., 3 fr. 30 ; Haricots mi-fins, la boîte de un kilo, 5 fr. ; Savon, Huile, Chocolat, Ananas au jus.

Tous les prix sont en rapport

Exclusivité du beurre d'Isigny

Charcuterie Bonnet

UNE VISITE S'IMPOSE

16^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais

Détachement de Cahors

L'adjudication de viande de boucherie pour le 2^e trimestre 1939 aura lieu le 8 mars 1939 au lieu du 1^{er} mars.

Payons 400 fr.

les 100 cop. d'appr. mod. adr. grat. Ecr. : V.-R. GELAS, 14, M.-Sébastien, Lyon.

Feuilleton du « Journal du Lot » 3

Jean D'AGRAIVES

PETITE SOURCE SOUS LES PALMES

L'amarré, tendue raide, molissait. Le petit navire de service venait à gauche, la barre toute.

Dartel, à demi-évanoui, se sentait soulevé, projeté par une sorte de lame de fond, cependant qu'un bruit infernal le pénétrait tout entier.

Un instant après, la noyée reparessait à la surface, à un mètre à peine de lui.

D'instinct, comme eût fait un terre-neuve, et avant même de songer à son propre salut à lui, il l'avait saisie par la nuque, l'attirait de ses forces restantes.

L'emprise de l'eau se relâchait. Les mille tentacules fluides desserrèrent leur étreinte mortelle.

Il était temps ; les pales d'hélices battaient l'eau à moins de trois mètres ; mais leur cadence s'arrêtait.

Car, au risque de tout briser, l'officier mécanicien avait remis en « avant toute » pour freiner leur élan d'un coup.

Bientôt sans lâcher son fardeau, d'une brasse encore vigoureuse, Dartel s'éloignait de la coque.

Allons ! cette fois encore, la mort n'en avait point voulu pour proie !

Des appels, le bruit cadencé des avirons qui frappent l'eau.

Une bonne tête de « moco » se penchait sur lui et huit bras le saisissaient, le soulevaient.

Le drame entier n'avait duré pas beaucoup plus de cinq minutes !

— Eh bien Monsieur, c'est du courage de risquer sa vie, de la sorte, pour de la graine de moukhere ! s'exclamait le patron jovial. M'est avis que vous avez eu de la chance de vous en tirer. Et la petite en réchappera, elle aussi, ça ne fait pas doute !

Pierre s'ébroua comme un barbet. Ce beau ciel. Ces braves gens !

C'est étonnant bon de vivre, quand même. Ah ! oui que la vie était belle !

Et aussitôt à cette joie, s'ajouta une confusion.

C'était lui que tous ces gens-là applaudissaient et acclamaient.

Il s'était donné en spectacle ! Il lui allait falloir subir les transports de tous ces bécots.

Ah ! Fuir. Fuir... Rentrer chez soi. Toutes les félicitations pour une chemise de tussor sèche et un bon grog bien épique !

— Patron, soyez chic, pria-t-il, conduisez-moi au quai de France, que j'échappe à ces imbéciles qui briaient tous en mon honneur.

— A vos ordres, Monsieur, mais vé, dites, que ferons-nous de la pitchoune ?

Oui, c'était vrai, cette gamine.... Et, pour la première fois, Dartel en eut quelque curiosité.

Ce n'était qu'un petit paquet de soieries, humides, affaissées.

Puis il entrevit un visage, des mains et des pieds enfants.

— Ciel ! mais c'était... Quelle aventure !

Et Pierre s'aperçut seulement qu'il n'avait point risqué sa vie pour une petite moukhere quelconque, mais pour la princesse de légende, qui l'avait si fort intrigué, un quart d'heure avant, sur le quai.

Le merveilleux petit visage ! Respectueux, il se pencha vers elle dans le fond du canot avec un émoi très réel, qu'il eût été bien incapable, pour le moment, d'analyser.

Elle respirait.

Elle ouvrait même des yeux étranges, encore très vagues.

Elle reprenait conscience enfin. Elle se redressait même un peu.

IBBS

DENTIFRICE complet A BASE DE SAVON

DISSOUT les matières grasses des aliments

NEUTRALISE les acides de la bouche

POLIT les dents sans les user

RAFFERMIT les gencives

PURIFIE l'haleine

Les dentifrices GIBBS sont présentés en tubes grand et petit modèles et en boîtes élégantes, propres et lustrées. Les boîtes GIBBS se font en 6 coloris et se rechargent indéfiniment avec le savon de recharge.

N'oubliez pas d'avertir ?

La route, la rue ont des emplacements : les obstacles imprévus.

En doublant, méfiez-vous de la voiture qui vient en face de vous et dont vous appréciez mal la vitesse.

Ralentissez beaucoup aux croisements : votre vue est limitée.

Ne doublez jamais dans un virage ; ni au sommet d'une côte.

Ne vous fiez pas à un passage à niveau ouvert.

La route devant vous n'est pas forcément libre : un accident, un camion en panne, un arbre déraciné peuvent l'obstruer.

Vous ne connaissez que la portion de route que vous avez en vue, et encore un troupeau peut sortir d'un champ, un piéton sur le bas côté peut traverser, un cycliste peut tomber, un gros véhicule peut vous cacher un danger.

En conduisant, ne soyez pas distrait.

Agir ainsi démontre vos qualités de bon conducteur. C'est ainsi qu'on voit toujours faire les Vieux du Volant, aussi forment-ils l'élite des automobilistes. Si vous conduisez depuis au moins quinze ans sans avoir eu d'accident grave, vous pouvez poser votre candidature pour y être admis. Tous renseignements vous seront envoyés gratuitement sur simple demande adressée aux Vieux du Volant, 10, rue Pergolèse, à Paris.

Recherchons Propriétés

Agrément ou Rapport Agence Lagrange, 34, rue Pasquier, PARIS, 8^e, fondée en 1876.

(PLUS D'IVROGNES)

POUDRE JANEHO.

Indigestion, sans goût, Boisson, Lab-JANEHO, 17, MONTMARTRE, Amélioration rapide, Toutes Pharmacies.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

2^e et dernier avis pour produire l'OUVERTURE de la Faillite

du sieur **DELSOL Gustave** et conjointement son fils **DELSOL Gabriel** « Midi-Dessert », Primeurs Place Clément-Marot, CAHORS

Le Tribunal de Commerce de Cahors, par jugement rendu sur assignation et par défaut, en date du 24 janvier 1933, a déclaré le sieur **DELSOL Gustave**, et conjointement son fils **DELSOL Gabriel**, « Midi-Dessert », Primeurs, place Clément-Marot, à Cahors, en état de faillite, fixé provisoirement la date de la cessation de ses paiements et l'ouverture de sa faillite au vingt-quatre janvier mil neuf cent trente-neuf ; nommé Monsieur E. ROLLES, juge-commissaire et Monsieur L. CONQUET arbitre de commerce à Cahors, Boulevard Gambetta, syndic.

Messieurs les créanciers de ladite faillite sont invités à remettre au syndic, dans le délai de huitaine, leurs titres de créance avec un bordereau indicatif des sommes réclamées. Ce bordereau devra être signé par le créancier ou son mandataire dont le pouvoir timbré et enregistré devra être joint.

Le Greffier, J. CROZAT.

Les tiers porteurs d'effets ou endossements n'étant pas connus, sont priés de remettre leurs adresses au Greffe, afin d'être tenus au courant des opérations de ladite faillite.

Nota. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions des articles 442 et 491 du Code de Commerce, modifié par décret du 8 août 1935.

Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal

62, rue de Richelieu, PARIS

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Bibliographie

LE MYSTÈRE DU TRAIN CHINOIS (coll. *Loisirs-Aventures*)

Roman par Charnan Edwards, trad. par J. Fournier-Pargoire. (Les Editions des Loisirs, 121 Bd St-Michel — 3 fr. franco 6 fr.)

C'est en Chine que nous entraîne cette fois les Editions des Loisirs : une Chine mystérieuse, étrange, aux paysages singuliers qui donnent le frisson, une Chine pleine de bandits, de généraux rebelles, de soldats déguenillés.

Dans cette atmosphère angoissée et tragique où se meuvent des personnages inquiétants, une jeune fille, la blonde Rodney Paget voyage et se trouve mêlée à un drame où, à sa grande surprise, elle joue le premier rôle. Sera-t-elle tuée, pour l'empêcher de participer à un complot dont elle ignore tout ? A côté de Rodney, que de personnages cocasses ou tragiques : la redoutable Mrs Paltry et ses deux poulx Daniel et Emily, le beau Jerry House, l'honnête Arthur Curtis...

De coup de théâtre en coup de théâtre, le lecteur arrivera haletant au dénouement et quand il fermera le livre, il aura la conviction que « Le Mystère du train chinois » — qui peut être mis entre toutes les mains — est un des chefs-d'œuvre du roman d'aventures et que les Editions des Loisirs tiennent là un grand succès.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE PLON

L'HOMME AU GANT

Roman par Eveline LE MAIRE

L'auteur a abordé les plus subtils problèmes de psychologie féminine dans une série de romans où la sincérité ardente de l'expression s'allie à de rares qualités d'observation. *L'Homme au gant*, titre emprunté à une œuvre mystérieuse et troublante du Titien, est une étude sur le vil du donjuanisme instinctif, quelque chose comme *L'Homme à la rose* moins la cruauté voulue et le diabolisme. Surgissant dans un milieu de jeunes femmes artistes, armé d'un don fatal de séduction, le héros s'abandonne à son instinct sans pousser l'aventure au-delà des limites permises, et des tragédies naissent des espoirs qu'il éveillé, des flirts qu'il ébauche sans arrière-pensée. C'est ce qu'explique fort bien l'une de ses innocentes victimes dans un journal intime où elle expose, avec une douloureuse clairvoyance, le secret de son âme désemparée par les apparences trompeuses d'une amitié passionnée, la mort successive de ses illusions, la tyrannie secrète d'un amour dédaigné, le martyre enfin qu'elle subit en allant rendre les derniers devoirs à l'aimé, tombé sous les drapeaux de la France.

quoique étranger, et en découvrant que ses derniers regrets ne furent pas pour elle. Ce livre est traité avec une émouvante sobriété dans le raccourci saisissant d'aveux intimes.

Un volume in-16 broché sous couverture illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris (6^e) et dans toutes les bonnes librairies.

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cahors à Cahors, Fumel à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT

50 0/0 de réduction

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Maurs à Figeac, pour

FIGEAC

50 0/0 de réduction

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour, à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.).

Mon Jardin "Mon Jardin"

Revue de Jardinage THOUARS (Deux-Sèvres)

Est le guide pratique des amateurs

Essai de 3 mois contre 2 fr. en timbres-poste

Essai 3 mois : 2 francs

SERVICE D'HIVER 1938-1939 (à partir du 5 Octobre)

De Paris à Toulouse par Cahors									
	OMNIB.	EXP.	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE
PARIS (Orsay) dép.	10 15	10 25	10 35	10 45	10 55	11 05	11 15	11 25	11 35
PARIS (Aust.) dép.	10 20	10 30	10 40	10 50	11 00	11 10	11 20	11 30	11 40
LIMOGES (arr.)	15 20	15 30	15 40	15 50	16 00	16 10	16 20	16 30	16 40
LIMOGES (dép.)	15 30	15 40	15 50	16 00	16 10	16 20	16 30	16 40	16 50
BRIVE (arr.)	17 03	17 13	17 23	17 33	17 43	17 53	18 03	18 13	18 23
BRIVE (dép.)	17 13	17 23	17 33	17 43	17 53	18 03	18 13	18 23	18 33
Gignac-Cressensac.	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
SOULLAC. dép.	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
CAZOULES. dép.	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
La Chap.-d-Mareuil	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
Lamothe-Fénelon	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
Nozac.	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
GOURDON. dép.	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
Saint-Clair.	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
Dégagnac.	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
Thédirac-Peyrilles.	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
Saint-Denis-Catus.	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
Espère.	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
CAHORS (arr.)	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
CAHORS (dép.)	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
Sept-Ponts.	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
Cieutat.	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
Lalbenque.	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
Causse.	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
MONTEAUBAN arr.	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34
TOULOUSE. arr.	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04	9 14	9 24	9 34

De Toulouse à Paris par Cahors									
	OMNIB.	EXP.	EXP. (2)	EXP. (2)	EXP. (2)	EXP. (2)	EXP. (2)	EXP. (2)	EXP. (2)
TOULOUSE.... d.	8 58	9 08	9 18	9 28	9 38	9 48	9 58	10 08	10 18
MONTEAUBAN. d.	6 11	6 21	6 31	6 41	6 51	7 01	7 11	7 21	7 31
Causse.....	6 50	7 00	7 10	7 20	7 30	7 40	7 50	8 00	8 10
Lalbenque.....	7 26	7 36	7 46	7 56	8 06	8 16	8 26	8 36	8 46
Cieutat.....	7 34	7 44	7 54	8 04	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54
Sept-Ponts.....	7 44	7 54	8 04	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54	9 04
CAHORS... { arr.	7 50	8 00	8 10	8 20	8 30	8 40	8 50	9 00	9 10
CAHORS... { dép.	8 13	8 23	8 33	8 43	8 53	9 03	9 13	9 23	9 33
Espère.....	8 27	8 37	8 47	8 57	9 07	9 17	9 27	9 37	9 47
St-Denis-Catus.....	8 40	8 50	9 00	9 10	9 20	9 30	9 40	9 50	10 00
Thédirac-Peyril.....	8 53	9 03	9 13	9 23	9 33	9 43	9 53	10 03	10 13
Dégagnac.....	9 2	9 12	9 22	9 32	9 42	9 52	10 02	10 12	10 22
Saint-Clair.....	9 10	9 20	9 30	9 40	9 50	10 00	10 10	10 20	10 30
GOURDON (1) d.	9 23	9 33	9 43	9 53	10 03	10 13	10 23	10 33	10 43
Nozac.....	9 30	9 40	9 50	10 00	10 10	10 20	10 30	10 40	10 50
Lamothe-Fénel.....	9 33	9 43	9 53	10 03	10 13	10 23	10 33	10 43	10 53
La Chap.-de-Mar.....	9 45	9 55	10 05	10 15	10 25	10 35	10 45	10 55	11 05
CAZOULES.....	9 51	10 01	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11
SOULLAC. dép.	10 4	10 14	10 24	10 34	10 44	10 54	11 04	11 14	11 24
Gignac-Cressens.....	10 32	10 42	10 52	11 02	11 12	11 22	11 32	11 42	11 52
BRIVE.... { arr.	10 57	11 07	11 17	11 27	11 37	11 47	11 57	12 07	12 17
BRIVE.... { dép.	11 53	12 03	12 13	12 23	12 33	12 43	12 53	13 03	13 13
LIMOGES. { arr.	13 20	13 30	13 40	13 50	14 00	14 10	14 20	14 30	14 40
LIMOGES. { dép.	13 35	13 45	13 55	14 05	14 15	14 25	14 35	14 45	14 55
PARIS.. (A.) arr.	18 52	19 02	19 12	19 22	19 32	19 42	19 52	20 02	20 12
PARIS.. (O.) arr.	19 4	19 14	19 24	19 34	19 44	19 54	20 04	20 14	20 24

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 18.
(2) Du 15 Mai au 7 Juillet inclus et du 5 Octobre au 14 Mai 1939.

St-Denis-près-Martel à Aurillac									
	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
St-Denis-près-Martel.	4 50	5 00	5 10	5 20	5 30	5 40	5 50	6 00	6 10
Vayrac.	4 58	5 08	5 18	5 28	5 38	5 48	5 58	6 08	6 18
Béail (arrêt).	5 3	5 13	5 23	5 33	5 43	5 53	6 03	6 13	6 23
Puybrun.	5 11	5 21	5 31	5 41	5 51	6 01	6 11	6 21	6 31
Brethonx-Biars.	5 20	5 30	5 40	5 50	6 00	6 10	6 20	6 30	6 40
Port-de-Gagnac.	5 26	5 36	5 46	5 56	6 06	6 16	6 26	6 36	6 46
Laval-de-Cère.	5 34	5 44	5 54	6 04	6 14	6 24	6 34	6 44	6 54
Lamativie.	5 33	5 43	5 53	6 03	6 13	6 23	6 33	6 43	6 53
Siran (arrêt).	6 7	6 17	6 27	6 37	6 47	6 57	7 07	7 17	7 27
La Roquebrou.	6 25	6 35	6 45	6 55	7 05	7 15	7 25	7 35	7 45
AURILLAC. arrivée.	7 13	7 23	7 33	7 43	7 53	8 03	8 13	8 23	8 33

(1) A l'heure 10 h. 10 et le 26 Septembre.

Aurillac à St-Denis-près-Martel									
	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
AURILLAC. départ.	5 55	6 05	6 15	6 25	6 35	6 45	6 55	7 05	7 15
La Roquebrou.	6 21	6 31	6 41	6 51	7 01	7 11	7 21	7 31	7 41
Siran (arrêt).	7 22	7 32	7 42	7 52	8 02	8 12	8 22	8 32	8 42
Lamativie.	6 43	6 53	7 03	7 13	7 23	7 33	7 43	7 53	8 03
Laval-de-Cère.	6 56	7 06	7 16	7 26	7 36	7 46	7 56	8 06	8 16
Port-de-Gagnac.	7 5	7 15	7 25	7 35	7 45	7 55	8 05	8 15	8 25
Brethonx-Biars.	7 8	7 18	7 28	7 38	7 48	7 58	8 08	8 18	8 28
Puybrun.	7 15	7 25	7 35	7 45	7 55	8 05	8 15	8 25	8 35
Béail (arrêt).	8 27	8 37	8 47	8 57	9 07	9 17	9 27	9 37	9 47
Vayrac.	7 24	7 34	7 44	7 54	8 04	8 14	8 24	8 34	8 44
St-Denis-près-Martel.	7 29	7 39	7 49	7 59	8 09	8 19	8 29	8 39	8 49

(2) Du 11 Juillet au 26 Septembre.

De Sarlat à Gourdon									
	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
SARLAT.....	8 21	8 31	8 41	8 51	9 01	9 11	9 21	9 31	9 41
Carsac.	8 37	8 47	8 57	9 07	9 17	9 27	9 37	9 47	9 57
Grolejac.	8 42	8 52	9 02	9 12	9 22	9 32	9 42	9 52	10 02
St-Cirg-Madelon.	8 53	9 03	9 13	9 23	9 33	9 43	9 53	10 03	10 13
Payrignac (arr.).	9 3	9 13	9 23	9 33	9 43	9 53	10 03	10 13	10 23
St-Cirg-Madelon.	9 3	9 13	9 23	9 33	9 43	9 53	10 03	10 13	10 23
Payrignac (arr.).	9 3	9 13	9 23	9 33	9 43	9 53	10 03	10 13	10 23
GOURDON.....	9 1	9 11	9 21	9 31	9 41	9 51	10 01	10 11	10 21

De Gourdon à Sarlat									
	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
GOURDON.....	7 1	7 11	7 21	7 31	7 41	7 51	8 01	8 11	8 21
Payrignac (arr.).	7 13	7 23	7 33	7 43	7 53	8 03	8 13	8 23	8 33
St-Cirg-Madelon.	7 23	7 33	7 43	7 53	8 03	8 13	8 23	8 33	8 43
Grolejac.	7 34	7 44	7 54	8 04	8 14	8 24	8 34	8 44	8 54
Carsac.	7 39	7 49	7 59	8 09	8 19	8 29	8 39	8 49	8 59
SARLAT.....	7 52	8 02	8 12	8 22	8 32	8 42	8 52	9 02	9 12

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris									
	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
TOULOUSE. dép.	10 1	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11	11 21
CAPDENAC. { a.	10 1	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11	11 21
CAPDENAC. { d.	10 1	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11	11 21
FIGEAC.	10 1	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11	11 21
Le Pournel.	10 1	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11	11 21
Assier.	10 1	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11	11 21
Flaujac (halte).	10 1	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11	11 21
Gramat.	10 1	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11	11 21
Rocamadour.	10 1	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11	11 21
Montvalent.	10 1	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11	11 21
St-Denis-p. (arr.)	10 1	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11	11 21
St-Denis-p. (dép.)	10 1	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11	11 21
Quatre-Routes.	10 1	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11	11 21
Turenne.	10 1	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11	11 21
Brive.	10 1	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11	11 21
PARIS (Orsay) ar.	10 1	10 11	10 21	10 31	10 41	10 51	11 01	11 11	11 21

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse									
	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
PARIS (Aust.) d.	21 8	21 18	21 28	21 38	21 48	21 58	22 08	22 18	22 28
Brive.....	3 47	3 57	4 07	4 17	4 27	4 37	4 47	4 57	5 07
Turenne.	4 8	4 18	4 28	4 38	4 48	4 58	5 08	5 18	5 28
Quatre-Routes.	4 10	4 20	4 30	4 40	4 50	5 00	5 10	5 20	5 30
St-Denis-p. (arr.)	4 23	4 33	4 43	4 53	5 03	5 13	5 23	5 33	5 43
St-Denis-p. (dép.)	4 20	4 30	4 40	4 50	5 00	5 10	5 20	5 30	5 40
Montvalent.	4 56	5 06	5 16	5 26	5 36	5 46	5 56	6 06	6 16
Rocamadour.	5 8	5 18	5 28	5 38	5 48	5 58	6 08	6 18	6 28
Gramat.	5 10	5 20	5 30	5 40	5 50	6 00	6 10	6 20	6 30
Flaujac (halte).	5 27	5 37	5 47	5 57	6 07	6 17	6 27	6 37	6 47
Assier.	5 27	5 37	5 47	5 57	6 07	6 17	6 27	6 37	6 47
Le Pournel.	5 27	5 37	5 47	5 57	6 07	6 17	6 27	6 37	6 47
FIGEAC. dép.	5 52	6 02	6 12	6 22	6 32	6 42	6 52	7 02	7 12
CAPDENAC (ar.)	6 1	6 11	6 21	6 31	6 41	6 51	7 01	7 11	7 21
CAPDENAC (d.)	6 27	6 37	6 47	6 57					